

## <u>Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de</u> sa séance du 10 janvier 2025

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- Délibération n° 2025-01
  Solidarité avec la population de Mayotte approuvée à l'unanimité.
- Délibération n° 2025-02
  Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : ajout d'une compétence facultative : « Cofinancement avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées du contournement Nord de Tarbes » – approuvée à l'unanimité.
- Délibération n° 2025-03
  Avis de la Commune d'AUREILHAN sur le contournement Nord de Tarbes dans le cadre de la concertation préalable sur le projet – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN, le 13 janvier 2025

Emmanuel ALONSO.

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Isabelle CHEDEVILLE.